



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 juin 2005
Français
Original: anglais

Cinquième rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Additif

1. L'Assemblée générale, par sa résolution 59/16 du 29 octobre 2004, a ouvert pour l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) un crédit de 378,5 millions de dollars au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005. Après avoir examiné mon projet de budget de l'ONUCI pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (A/59/750), l'Assemblée doit en principe se prononcer assez rapidement sur l'ouverture d'un crédit de près de 367,5 millions de dollars au titre dudit exercice. Les ressources que l'Assemblée générale a approuvées au titre de l'exercice 2004/05 dans sa résolution 59/16 et mon projet de budget pour l'exercice 2005/06 ont été établis en fonction de l'effectif autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1528 (2004) du 27 février 2004, à savoir 200 observateurs militaires, 6 040 membres des contingents et 350 agents de police civile.

2. Les incidences financières du renforcement de l'Opération par l'ajout de 2 076 militaires – 2 bataillons d'infanterie de 850 personnes chacun, 1 unité d'aviation composée de huit hélicoptères d'assaut et de surveillance servis par un effectif de 270 personnes, 1 unité fluviale de 30 personnes et 76 membres de l'unité de gendarmerie – et de trois unités de police constituées comptant 125 agents chacune sont actuellement estimées, pour une période de neuf mois, à près de 86,1 millions de dollars, y compris le coût de 121 membres supplémentaires du personnel civil chargé de tâches électorales, sécuritaires et administratives (27 recrutés au plan international et 68 au plan national et 26 Volontaires des Nations Unies).

3. Si le Conseil de sécurité approuve ma recommandation relative au renforcement de l'ONUCI, les ressources supplémentaires nécessaires au fonctionnement de la mission seront demandées à l'Assemblée générale pendant la partie principale de sa soixantième session. Dans l'intervalle, j'ai l'intention de couvrir les dépenses immédiates liées au déploiement des militaires et policiers supplémentaires, si le Conseil en décide ainsi, par prélèvement sur le crédit initial que l'Assemblée doit approuver au titre de l'exercice 2005/06.

4. On trouvera dans l'annexe au présent rapport, à titre indicatif et pour information, une ventilation des incidences financières du renforcement proposé de l'ONUCI, par principales catégories de dépenses.



Annexe

Prévisions de dépenses sur neuf mois au titre du renforcement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>
Militaires et personnel de police	
Observateurs militaires	–
Contingents	42 701
Police civile	–
Unités de police constituées	7 704
Total partiel	50 405
Personnel civil	
Personnel international	2 674
Personnel recruté dans le pays	1 089
Volontaires des Nations Unies	729
Total partiel	4 492
Dépenses opérationnelles	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–
Personnel fourni par des gouvernements	–
Observateurs électoraux civils	–
Consultants	–
Voyages	–
Installations et infrastructures	13 653
Transports terrestres	1 626
Transports aériens	5 903
Transports maritimes et fluviaux	33
Transmissions	3 052
Informatique	1 117
Services médicaux	1 247
Matériel spécial	1 422
Fournitures, services et matériels divers	3 108
Projets à effet rapide	–
Total partiel	31 161
Total brut	86 058
Recettes provenant des contributions du personnel	462
Total net	85 596
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–
Total	86 058